

Objet de la délibération :

N° de la délibération : 3/2024

Tarifs des visites guidées organisées par l'Office de Tourisme et carte de fidélité

L'an deux mille vingt-quatre, le trente et un janvier à dix-huit heures, se sont réunis au siège de l'Agglomération Creil Sud Oise, les membres du comité de direction de Creil Sud Oise Tourisme, établissement public à caractère industriel et commercial, dûment convoqués le dix-neuf janvier deux mille vingt-quatre.

Collège des élus	Titulaires présents	Suppléants présents
Président		
Cramoisy :		LOÏC LE BARS
Creil :		
Maysel :		
Montataire :		Brigitte LOBGEIOS
Nogent-sur-Oise :	Valérie LEFEVRE	
Rousseloy :		
Saint-Leu d'Esserent :		
Saint-Maximin :	Pierre BEGHIN	
Saint-Vaast-lès-Mello :	Nathalie VARLET	
Thiverny :	Michel BLARY	
Villers St Paul :	Florence BOQUET	

Collège des socio-professionnels	Titulaires présents	Suppléants présents
Organismes intéressés au tourisme :	Stéphane ROUZIOU	
Métiers de la culture :	Marion KALT	
Promotion de la Pierre :	Frédéric MUTILLOD	Claude BOUFFLET
Equipements de loisirs :		Bernard BEAUDET
Associations intéressées au Tourisme :	Daniel LECLERC	Pierre MEYSONNIER
Hôtellerie :	Jacques MONFORT	
Gîtes ou chambres d'hôtes :		Sandrine SZYMANSKI
Hôtellerie de plein air :		
Restauration :		
Etablissement hors ACSO :		Gilles HERGLE

Formant la majorité des membres en exercice.

Marion KALT est secrétaire de séance.

NOMBRE DE MEMBRES				
Nombre de membres en exercice	Votants	Suffrages exprimés		
		Pour	Contre	Abstentions
23	17	17	0	0

Vu la délibération de l'Office de Tourisme Creil Sud Oise n°21/2017 relative à la tarification des produits à commercialiser,

Vu la délibération de Creil Sud Oise Tourisme n°9/2022 relative au complément de tarifs pour la boutique de l'Office de Tourisme et Pass Pro Hauts-de-France Tourisme

Vu la délibération de Creil Sud Oise Tourisme n°24/2023 relative aux tarifs de la boutique et Pass Pro Hauts-de-France Tourisme

M. Blary présente aux membres du CODIR les tarifs des nouvelles prestations de visites de l'Office de Tourisme à destination des individuels et une proposition de carte de fidélité.

10 ANS DE LA MAISON DE LA PIERRE

Dans le cadre des 10 ans de la Maison de la Pierre, il est proposé de faire appel à plusieurs intervenants afin de valoriser le patrimoine, la faune et la flore liés aux carrières du sud de l'Oise.

Les visites impliqueront l'intervention de prestataires externes moyennant des frais. Les coûts seront facturés à Creil Sud Oise Tourisme, qui sera en charge de la commercialisation auprès des individuels.

M. Blary propose les tarifs suivants :

- **Visite guidée par l'association « Aquilon Découverte » :**

Tarif adulte : 9 € par personne ; Tarif réduit : 6 € pour les 12-18 ans ; Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

- **Balade contée nature par « Rando-roman » :**

Tarif unique : 8 € ; Gratuit pour 1 adulte accompagnateur et les enfants de moins de 5 ans.

- **Sortie nocturne à la lueur des étoiles par « Annie Ocana » :**

Tarif adulte: 15 € par personne ; Tarif réduit : 10 € pour les 12-18 ans ; Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

VISITES GUIDEES DU TERRITOIRE EN ANGLAIS

En outre, pour capter un nouveau public, M. Blary propose la programmation de visites en anglais sous le format « *afterwork* » (après le travail), comprenant une visite guidée avec une guide interne de l'Office de Tourisme suivie d'une discussion en anglais, en collaboration avec Sandrenglish, une formatrice indépendante.

Les tarifs proposés pour cette prestation sont les suivants :

Tarif adulte : 8 € ; Tarif réduit : 5 € pour les 12-18 ans ; Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

CARTE DE FIDELITE VISITES GUIDEES DE L'OFFICE DE TOURISME

Et enfin, pour renforcer la fidélisation, il est proposé aux membres du CODIR d'instaurer une carte de fidélité. Cette carte offrira aux visiteurs la possibilité de bénéficier d'une visite guidée gratuite après l'achat de 5 visites, chaque visite devant avoir une valeur minimale de 5 €. Cette carte sera valable uniquement pour l'achat de visites commercialisées par l'Office de tourisme Creil Sud Oise.

Le comité de direction, après en avoir délibéré, à l'unanimité (17 voix pour) :

- **VALIDE** les nouvelles propositions de visites et **APPROUVE** les tarifs proposés,
- **APPROUVE** la création d'une carte de fidélité,
- **AUTORISE** la Directrice à signer tout document ou toute convention et contrat relatif à cette délibération.

A Creil, le

21/02/24

M. Michel BLARY

Président du Comité de Direction




CREIL SUD OISE TOURISME
Office de Tourisme
Avenue Jules Uhry 60100 Creil
www.creilsudoise-tourisme.fr
bienvenue@creilsudoise-tourisme.fr
03 75 19 01 70
Siret : 834 212 789 00046 | IM060180001 | APE : 7990Z

Envoyé en préfecture le 05/02/2024

Reçu en préfecture le 05/02/2024

Publié le



ID : 060-834212789-20240202-DELIB3TRFVISIOT-DE